ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 16 / 12 / 2025 à 23:04

Date de publication : samedi 2 mars 2024 à 02:27

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP du 30/01/2024, il a été constitué une SASU dénommée SOLARA.**Siège social:** 2B Chemin Vert 69160 Tassin-la-Demi-Lune.**Capital:** 750€.**Objet:** Détention et gestion de participations dans d'autres sociétés et la fourniture de services administratifs et financiers à ces sociétés. **Président:** M. FELIX CHAUVEAU, 2B Chemin Vert, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Lyon.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/15bba469-5a47-49f5-85a9-7af0850cccf1

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex